

## IMPRESSION DE LA CARTE



## Légende de la Carte

- Légende de la vue d'ensemble

### COMMUNE (RNU)

■ Règlement national d'urbanisme

### DOCUMENT (PLUi, PLU, POS, CC, PSMV)

■ Plan local d'urbanisme

■ Plan d'occupation des sols

■ Carte communale

■ Plan de sauvegarde et de mise en valeur

■ Plan local d'urbanisme intercommunal

- Légende des Documents d'Urbanisme et des Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur

## Zonages des documents d'urbanisme

- Zone urbaine
- Zone à urbaniser, ouverte
- Zone à urbaniser, bloquée
- Zone agricole
- Zone naturelle et forestière
- Secteur ouvert à la construction
- Secteur réservé aux activités
- Constructions non autorisées

## Périmètres d'informations

-   Secteur sauvegardé
-  Zone d'aménagement concerté
-  Zone de préemption dans un espace naturel et sensible
-  Périmètre de droit de préemption urbain
-  Zone d'aménagement différé
-  Zone d'obligation du permis de démolir
-  Périmètre de développement prioritaire économie d'énergie
-   Périmètre forestier : interdiction ou réglementation des plantations, plantations à réaliser et semis d'essence forestière
-  Périmètre minier de concession pour l'exploitation ou le stockage
-  Zone de recherche et d'exploitation de carrière
-  Périmètre des zones délimitées - divisions foncière soumises à déclaration préalable
-  Périmètre de sursis à statuer
-  Secteur de programme d'aménagement d'ensemble
-   Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre (secteur affecté par le bruit)
-  Zone Agricole Protégée
-   Site archéologique
-  Zone à risque d'exposition au plomb
-  Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
-    Zones d'assainissement collectif / non collectif / eaux usées / eaux pluviales, schéma de réseaux eau et assainissement, systèmes d'élimination des déchets
-  Règlement local de publicité
-  Projet de plan de prévention des risques
-  Protection des rives des plans d'eau en zone de montagne
-  Arrêté du préfet coordonnateur de massif
-  Document d'aménagement artisanal et Commercial
-  Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels péri-urbains
-  Lotissement
-    Plan d'exposition au bruit des aérodromes
-  Dépassement des règles du Plan Local d'Urbanisme pour diversité de l'habitat
-  Dépassement des règles de Plan Local d'Urbanisme pour performance énergétique
-  Périmètre projet urbain partenarial
-  Périmètres patrimoniaux d'exclusion des matériaux et énergies renouvelables pris par délibération
-  Secteur de taxe d'aménagement
-  Droit de préemption commercial
-  Périmètre d'opération d'intérêt national

 Périmètre de secteur affecté par un seuil minimal de densité

 Schémas d'aménagement de plage

 Bois ou forêts relevant du régime forestier

 Secteurs d'information sur les sols

 Périmètres de projets Association Foncière Urbaine de Projet

 Emprise ou localisation des immeubles bâtis ou non bâtis classés ou inscrits au titre des monuments

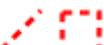
historiques

 Périmètre d'annulation partielle du document d'urbanisme

  Autres périmètres d'informations

## Mixité sociale et fonctionnelle en zones urbaines ou à urbaniser

-  Diversité commerciale à protéger ou à développer
-  Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU
-  Secteur avec taille minimale des logements en zone U et AU
-  Majoration des volumes constructibles
-  Secteur à densité maximale pour les reconstructions ou aménagements de bâtiments existants
-  Mixité des destinations ou sous-destinations
-  Règles différenciées entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs des constructions
-  Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisir
-  Espace vert non protégé à requalifier
-  Place, cour, ou autre espace libre à dominante minérale non protégé à requalifier
-  Espace boisé classé
-  Espace boisé classé à protéger ou conserver
-  Éléments de paysage
-  Élément intérieur particulier protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Élément extérieur particulier protégé à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Arbre remarquable ou autre élément naturel protégé à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Point d'eau ou source protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Mur de soutènement, rempart ou mur de clôture protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Séquence, composition, ordonnance architecturale ou urbaine protégée, à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Séquence naturelle protégée (front rocheux, falaise, etc.), à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Séquence, composition ou ordonnance végétale s'ensemble protégée, à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Passage d'eau souterrain protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Unité urbanistique ou paysagère soumise à des dispositions spécifiques
-  Immeuble bâti dont les parties intérieures sont protégées en totalité, à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées, à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Parc ou jardin de pleine terre protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Espace libre à dominante végétale protégé à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Place, cour ou autre espace libre à dominante minérale protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Cours d'eau, réseau hydraulique ou étendue aquatique protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur
-  Espace vert non protégé à requalifier
-  Place, cour, ou autre espace libre à dominante minérale non protégé à requalifier
-  Immeuble bâti non protégé soumis à des dispositions spécifiques ou des règles générales localisées
-  Immeuble non bâti ou espace libre non protégé soumis à des dispositions spécifiques ou des règles générales localisées

-  Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine
-  Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
-  Espaces remarquables du littoral
-  Exclusion protection de plans d'eau de faible importance
-  Secteur de dérogation aux protections des rives des plans d'eau en zone de montagne
-  Espaces, paysage et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard à préserver
-  Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles pastorales et forestières à préserver
-  Coefficient de biotope par surface
-  Constructibilité espace boisé antérieur au 20ème siècle
-  Immeuble ou partie d'immeuble dont la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées
-  Secteur avec disposition de reconstruction/démolition
-  Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées
-  Périmètre issu des plan de déplacements urbains sur obligation de stationnement
-  Règles d'implantation des constructions
-  Limite maximale d'implantation de construction
-  Limite imposée d'implantation de construction
-  Constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs en zone A ou N
-  Secteur à transfert de constructibilité en zone N
-  Secteur avec densité minimale de construction
-  Emprise au sol
-  Hauteur maximale de façade
-  Hauteur maximale de faîtage ou de construction
-  Hauteur imposée de façade
-  Point de vue, perspective à préserver et à mettre en valeur
-  Aspect extérieur
-  Stationnement
-  Zone d'aménagement concerté (surface de plancher, destination)
-  Secteur de plan de masse
-  Périmètre comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
-  Opération d'ensemble imposée
-  Emplacement réservé
-  Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
-  Passage ou liaison piétonne à maintenir ou à créer
-  Secteur de performance énergétique
-  Secteur d'aménagement numérique

 Conditions de desserte

 Desserte par les réseaux

 Mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols

 Limitation de la constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général

 Zone à aménager en vue de la pratique du ski

 Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol

 Interdiction types d'activités, destinations, sous-destinations

 Autorisation sous conditions types d'activités, destinations, sous-destinations

 Autres prescriptions

## • Légende des Servitudes d'Utilité Publique

### Forêts

-  Protection des bois et forêts à Mayotte - A1
-  Forêts dites de protection - A7
-  Terrains en montagne et dunes - A8

### Littoral

-  Littoral - EL9

### Eaux

-  Protection des eaux - périmètre de protection immédiate - AS1
-  Protection des eaux - périmètre de protection rapprochée - AS1
-  Protection des eaux - périmètre de protection éloignée - AS1
-  Protection des eaux - périmètre de protection eau minérale - AS1
-  Lits et berges des cours d'eau - A4

### Réserves naturelles et parcs nationaux

-  Réserves naturelles - AC3
-  Parcs nationaux - EL10

### Zones agricoles protégées

-  Zones agricoles protégées - A9
-  Protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay - A10

### Monuments historiques

-  Périmètre des abords - AC1
-  Monuments historiques - AC1

### Monuments naturels et sites

-  Sites inscrits et classés - AC2

### Patrimoine architectural et urbain

-  Sites patrimoniaux remarquables - AC4
-  Plans de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine - AC4bis

### Installations sportives

-  Equipements sportifs - JS1

## Electricité

-  Canalisations électriques aériennes - I4
-  Canalisations électriques souterraines - I4
-  Canalisations électriques - I4

## Gaz

-    Canalisations de transport de gaz, hydrocarbures et produits chimiques - I3

## Energie hydraulique

-  Energie hydraulique - I2

## Réseaux de chaleur et de froid

-  Canalisation de transport et de distribution de chaleur - I9

## Mines et carrières

-  Mines et carrières - I6
-  Stockage souterrain de gaz, hydrocarbures et produits chimiques - I7

## Transport de gaz, hydrocarbures et produits chimiques

-  Maitrise des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques - I1
-  Canalisations de distribution de gaz - I5

## Eaux et assainissement

-   Conduites d'irrigation - A2
-  Entretien des canaux d'irrigation - A3
-   Canalisations publiques d'eau et assainissement - A5

## Cours d'eau

-  Cours d'eau - Halage - EL3
-  Cours d'eau - Marchepied - EL3

## Navigation maritime

-  Champs de vue pour la navigation maritime - EL8

## Transports ferroviaires ou guidés

-  Voies ferrées et visibilité sur les voies publiques - T1
-  Tréfonds - T3

## Réseaux routiers

-  Visibilité sur les voies publiques - EL5
- Réserve de terrains nécessaires aux routes - EL6
-   Alignement des voies publiques - EL7
-  Interdictions d'accès en bord de routes - EL11

## Circulation aérienne

- \*  Aéronautique de balisage - T4
- Circulation aérienne - T5
-  Terrains nécessaires à la navigation aérienne - T6
- ◆  Extérieur des zones de dégagement - T7

## Remontées mécaniques et pistes de ski

-  Développement et protection des montagnes - EL4
-   Survol au profit des téléphériques - T2

## Associations syndicales

-  Ecoulement des eaux nuisibles - A6

## Transport par câble en milieu urbain

- Transport par câble - T9

## Télécommunication

-  Installations de navigation et d'atterrissage - Zone primaire de dégagement - T8
-  Installations de navigation et d'atterrissage - Zone secondaire de dégagement - T8
-  Installations de navigation et d'atterrissage - Zone spéciale de dégagement - T8
-  Installations de navigation et d'atterrissage - Secteur de dégagement - T8
-  Communications électroniques - Zone de garde - PT1
-  Communications électroniques - Zone de protection - PT1
-  Communications électroniques - Zone primaire de dégagement - PT2
-  Communications électroniques - Zone secondaire de dégagement PT2
-  Communications électroniques - Zone spéciale de dégagement - PT2
-   Réseaux de télécommunication - PT3

## Ouvrages de défense

-  Champs de vue pour la navigation maritime - AR1
-  Ouvrages de défense ou de sécurité maritime - AR2
-  Magasins à poudre - zones de prohibition - AR3
-  Magasins à poudre - zones d'isolement - AR3
-  Terrains d'atterrissage militaires - AR4
-  Fortifications et ouvrages militaires - AR5
-  Champs de tir - AR6

## Cimetières

-  Cimetières - INT1

## Etablissements conchylicoles

-  Établissements conchylicoles - AS2

## Ouvrages et plans de prévention des risques

-  Loire et ses affluents - EL2bis
-  Plans de prévention des risques naturels et miniers - PM1
-  Inondations pour la rétention des crues du Rhin - PM1bis
-  Installations classées et sites constituant un risque pour la sécurité et la salubrité publique - PM2
-  Plans de prévention des risques technologiques - PM3
-  Zones de rétention d'eau et de mobilité des cours d'eau - PM4
-  Ouvrages hydrauliques - PM5
-  Installations nucléaires de base - PM6

### • Légende des Schémas de Cohérence Territoriale

## SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

-  Périmètre de SCOT arrêté
-  Schéma de cohérence territoriale (non publié)
-  Schéma de cohérence territoriale (publié)

